

Révision de préparation à l'examen en vue de la certification des compétences du DPO (délibération n° 2018-318 du 20/09/2018)

Objectifs du parcours e-learning

Ce parcours e-learning est destiné aux personnes souhaitant se présenter à l'examen de certification des compétences du DPO. Il a pour but de passer en revue les exigences du référentiel établi par la CNIL (délibération n° 2018-318) et, pour chaque exigence, de rappeler de quoi traite le point et fournir des pistes de réflexion et de révision.

Il ne s'agit pas d'une formation au RGPD ou de DPO.

Pour chaque point du référentiel, ce parcours :

- Cite le point ;
- Rappelle de quoi il est question ;
- Reprend les articles et considérants du RGPD relatifs à ce point ;
- Le développe avec lorsque nécessaire des liens et renvois (articles de la CNIL par exemple).

Évaluation

En fin de parcours, un QCM de 100 questions est proposé. Il se base sur les exigences de la Délibération de la CNIL n° 2018-317 du 20/09/2018 portant adoption des critères du référentiel d'agrément d'organismes de certification pour la certification des compétences du délégué à la protection des données ; cela permet d'être dans des conditions proches de celles de l'examen.

Personnes concernées

Toute personne souhaitant se présenter à l'examen de certification des compétences du DPO (délibération CNIL n° 2018-318 du 20 septembre 2018 portant adoption des critères du référentiel de certification des compétences du délégué à la protection des données).

Pré requis

Formation de Délégué à la Protection des Données ou expérience dans le métier

Coût et inscription

- **490€ HT** • Offert aux personnes ayant suivi notre formation de 5 jours « *Se préparer à la certification de DPO* ».
- Plateforme accessible 30 jours